

Relevé de conclusions

CS du 04/10/2022

La réunion a eu lieu en visio.

Présents :

Lazhar Benyahia, Marc Lamy de la Chapelle, Philippe Bertus, Pamela Pasetto, Guillaume Brotons, Christophe Legein, Karim Adil, Mathieu Edely, Arnaud Martel.

Excusés :

Philippe Dabo, Christine Saluzzo, Brice Arnaud, Pascal Ruello, Taco Nicolai, Gwenaëlle Vaudel.

Points traités :

○ **Information CPJ**

Les collègues de la thématique POL n'ont aucune opposition de principe sur les CPJ. En revanche, ils estiment que c'est prématuré de présenter une demande cette année. Une proposition l'année suivante n'est pas exclue.

La direction attire l'attention à nouveau sur la nouvelle procédure CPJ et son calendrier, objet du CS extraordinaire du 21/09. Ces contraintes ont clairement été explicitées lors du CS et transcrites dans le relevé de conclusions adressé aux membres du CS le 25/09.

En bref :

- *Le ministère attend des établissements, fin octobre 2022, un plan pluriannuel de CPJ pour les 3 ans à venir avec justification du programme.*
- *LMU a sollicité un retour des laboratoires de recherche avant le 6 octobre 2022.*
- *Aucun autre appel n'est attendu dans les 3 ans à venir.*
- *Aucune certitude que cette procédure sera pérennisée.*

L'équipe E3C de la Thématique MI a fait remonter une proposition sur la réduction électrochimique du CO₂.

Le CReAAH envisage de présenter une demande avec un profil d'archéo-chimie dont l'IMMM serait en soutien.

○ **Point sur le technocampus**

Actuellement, le modèle économique n'est pas clairement défini.

Il serait opportun que des équipements de l'IMMM puissent y être installés. Ceci doit être débattu au niveau des plateformes et avec les responsables d'équipes.

Une stratégie serait de :

- privilégier des équipements pouvant être mis en libre-service pour que les usagers du technocampus puissent les utiliser (selon un modèle économique à établir) en toute autonomie,
- être réactif au niveau de l'offre pour s'adapter à la demande. Ceci impliquerait des équipements dont le transport et l'installation ne sont pas très contraignants.

○ **PPCDE**

Compte tenu de la démission de M. Lamy de La Chapelle, la question de continuer le processus PPCDE, déjà entamé depuis quelques séances de travail, ou d'attendre la nouvelle direction a été légitimement posée. Un tour de table préalable a permis de conclure que continuer le processus était naturel d'autant plus que le principe de cette démarche, les arguments qui ont conduit à sa mise en place, consignés dans les relevés des conclusions des CS précédents sont partagés par l'ensemble des membres du CS.

En préambule, la direction rappelle les clés de répartition convenues pour établir le PPCDE.

- 4 CDE par an pendant 6 ans = 24 CDE.
- Répartition au prorata des membres (C, EC, IR) par thématique qui réunissent les conditions suivantes :
 - ✓ intégrés dans une équipe,
 - ✓ publiants (2 articles pendant les 2 dernières années pour les C et 1 article pendant les 2 dernières années pour les EC) ou occupant des charges administratives lourdes,
 - ✓ les nouvelles recrues sont comptabilisées pour l'exercice en cours.
- Considérer l'historique sur les 5 ans précédents et donc en adoptant une moyenne glissante sur 5 ans, durée habituelle d'un contrat.
- Tendre vers un équilibre sur les 6 ans du contrat actuel
- Un réajustement éventuel est à envisager sur le contrat suivant.
- Garder un peu de souplesse pour raisons :
 - ✓ évolution des effectifs,
 - ✓ stratégie/priorité/arrangement entre thématiques,
 - ✓ exploiter des opportunités éventuelles (cofinancements) comme effet levier
 - ✓ ...

Sur ces bases, les éléments factuels servant de support à cette proposition sont donnés (voir document joint).

Les animateurs sont sollicités pour corriger les éventuels oublis ou erreurs avant le CS à venir.

En tenant compte des attributions de 2022, il est possible de converger vers un équilibre très facilement selon la proposition ci-dessous (feuille Simulation 2022 du document joint).

Thématique	2022	24	équilibrage		2022	reste sur 5 ans
MI	19	6.51	1.00	7.51	1	6.51
POL	19	6.51		6.51	1	5.51
PSC	19	6.51		6.51	1	5.51
SO	13	4.46	-1.00	3.46	1	2.46
total	70	24.0		24.00	4	20.00

Par conséquent, pré-répartition des CDE sur les 5 années restantes est la suivante.

Thématique	
MI	6
POL	5
PSC	5
SO	2
total	18.00

Deux CDE sont non coloriés « thématique » pour le moment. Leur attribution sera discutée au sein du CS pour susciter les collaborations inter thématiques, servir d'effet levier pour des appels à projets externes (cofinancement), rééquilibrer en cours d'exercice suite à des évolutions sensibles des effectifs...

La situation sera réexaminée dans 3 ans. Un réexamen annuel de la situation est tout à fait envisageable pour pallier à des fluctuations rapides ou inattendues.

Les actions à venir :

- les thématiques s'organisent et se concertent pour proposer une planification des CDE sur les 5 années à venir (notamment entre MI et SO),
- Au prochain CS sera décidé le PPCDE. A minima, la planification de l'année 2023 sera actée.
- Un calendrier de cette procédure sera proposé et discuté au prochain CS.

Rappel :

- ✓ *Les candidatures sur les CDE seront collectées par les animateurs de la thématique.*
- ✓ *Le dossier de candidature et les règles d'éligibilité sont les mêmes que pour l'exercice précédent.*
- ✓ *La présentation des sujets s'opère au sein de chaque thématique avec la présence de tous les acteurs de la thématique avant la fin de l'année 2022.*
- ✓ *Pour chaque contrat, deux sujets sont remontés et exposés par les animateurs lors d'un CS dédié.*
- ✓ *La direction proposera deux listes, principale et complémentaire.*

Éléments CS IMMM

04/10/2022

Membres / thématique (2021-22)

<u>Thématique MI (3C+16EC)</u>	<u>Thématique POL (2C+17EC)</u>	<u>Thématique PSC (4C+16EC+2IR)</u>	<u>Thématique SO (2C+12EC)</u>
1 ADIL Karim, MCF	1 BENYAHIA Lazhar, Pr	1 ARNAUD Brice, Pr	1 BERTUS Philippe, Pr
2 BARRE Maud, MCF	2 CHASSENIEUX Christophe, Pr	2 BARDEAU Jean-François, DR	2 BOEDA Fabien, MCF
3 BODY Monique, MCF	3 COLOMBANI Olivier, MCF	3 BROTONS Guillaume, MCF	3 BOUSSONNIERE Anne, MCF
4 BOULARD Brigitte, MCF	4 DEBARNOT Dominique, MCF	4 BUSSELEZ Rémi, MCF	4 CASTANET Anne-Sophie, Pr
5 CORBEL Gwenaël, CR	5 DELORME Nicolas, Pr	5 CALVAYRAC Florent, Pr	5 CHANY Anne-Caroline, CR
6 COSTE Sandrine, MCF	6 DITTMER Jens, Pr	6 DANIEL Philippe, Pr	6 GAULON-NOURRY Catherine, MCF
7 CROSNIER-LOPEZ Marie-Pierre, CR	7 FONTAINE Laurent, Pr	7 DESERT Anne, MCF	7 GUILLARME Stéphane, MCF
8 GOUTENOIRE François, Pr	8 LAGARDE Fabienne, MCF	8 EDELY Mathieu, IR	8 LAURENT Mathieu, MCF
9 GUIET Amandine, MCF	9 MONTEBAULT Véronique, Pr	9 ERRIEN Nicolas, MCF	9 MARTEL Arnaud, Pr
10 JOUANNEAUX Alain, MCF	10 NICOL Erwan, MCF	10 JUVE Vincent, CR	10 NOURRY Arnaud, MCF
11 KASSIBA Abdel Hadi, Pr	11 NICOLAI Taco, DR	11 LABAYE Yvan, MCF	11 PEARSON-LONG Morwenna, MCF
12 LACORRE Philippe, DR	12 PASCUAL Sagrario, MCF	12 LAMY de la CHAPELLE Marc, Pr	12 SALUZZO Christine, Pr
13 LE BERRE Françoise, MCF	13 PASETTO Pamela, MCF	13 NOEL Olivier, MCF	13 Sylvain Henrion
14 LEGEIN Christophe, Pr	14 PILARD Jean-François, Pr	14 RANDRIANANTOANDRO Nirina, Pr	
15 LHOSTE Jérôme, MCF	15 PIOGE Sandy, MCF	15 RUELLLO Pascal, Pr	
16 MAISONNEUVE Vincent, Pr	16 PONCIN-EPAILLARD Fabienne, DR	16 VAUDEL Gwenaëlle, IR	
17 RIBAUD Annie, MCF	17 RENOUE Frédéric, MCF	17 YAACOUB Nader, MCF	
18 ARFUSO Claire, MCF	18 TABBELLOUT Mohend, MCF	18 Weber Mads MCF	
19 Edouard BOIVIN	19 TASSIN Jean-François, Pr	19 Marwan Deb	

Effectifs

Nb (C/EC/IR)

Thématique	2027	2026	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
MI						18	18	18	18	18	18	17	17	17	17	17	17
POL						19	19	19	19	19	19	20	20	20	20	20	20
PSC						18	22	23	24	24	23	22	22	22	22	22	22
SO						12	14	14	14	14	13	13	13	13	13	13	13
total						67	73	74	75	75	73	72	72	72	72	72	72

Nb (C/EC/IR) : moyenne sur 5 ans

Thématique	2027	2026	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
MI						18	18	17.8	17.6	17.4	17.2	17	17
POL						19	19	19.2	19.4	19.6	19.8	20	20
PSC						22.2	23.2	23.2	23	22.6	22.2	22	22
SO						13.6	13.8	13.6	13.4	13.2	13	13	13
total						72.8	74	73.8	73.4	72.8	72.2	72	72

Historique Répartition CDE

Total	2027	2026	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
MI						1	1	2	0	0	1	2	0	0	2	0.7	1
POL						1	1	1	1	1	2	0.3	1.7	2	0	1	2
PSC						1	1	1	1	2	0	0.7	1.8	1	1	2	1
SO						1	1	0	2	1	0	1	0.5	1	1	1.3	0
	0	0	0	0	0	4	4	4	4	4	3	4	4	4	4	5	4

Moyenne par an sur 5 ans par thématique

Moy. 5 ans	2023-27	2022-26	2021-25	2020-24	2019-23	2018-22	2017-21	2016-20	2015-19	2014-18	2013-17	2012-16	2011-15
MI						0.8	0.8	1.0	0.6	0.6	1.0	0.9	0.7
POL						1.0	1.2	1.1	1.2	1.4	1.2	1.0	1.3
PSC						1.2	1.0	0.9	1.1	1.1	0.9	1.3	1.4
SO						1.0	0.8	0.8	0.9	0.7	0.7	1.0	0.8

Moyenne par an sur 5 ans pondérée du nb (C/EC/IR) par thématique

Moy. 5 ans	2023-27	2022-26	2021-25	2020-24	2019-23	2018-22	2017-21	2016-20	2015-19	2014-18	2013-17	2012-16	2011-15
MI						3.2	3.3	4.1	2.5	2.5	4.2	4.0	3.1
POL						3.8	4.7	4.1	4.5	5.2	4.4	3.6	4.8
PSC						3.9	3.2	3.0	3.5	3.5	2.9	4.3	4.5
SO						5.4	4.3	4.3	4.9	3.9	3.9	5.3	4.2

Simulation-2022

Total	2027	2026	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
MI						2	1	2	0	0	1	2	0	0	2	0.7	1
POL						1	1	1	1	1	2	0.3	1.7	2	0	1	2
PSC						1	1	1	1	2	0	0.7	1.8	1	1	2	1
SO						0	1	0	2	1	0	1	0.5	1	1	1.3	0
	0	0	0	0	0	4	4	4	4	4	3	4	4	4	4	5	4

Moyenne par an sur 5 ans par thématique

Moy. 5 ans	2023-27	2022-26	2021-25	2020-24	2019-23	2018-22	2017-21	2016-20	2015-19	2014-18	2013-17	2012-16	2011-15
MI						1.0	0.8	1.0	0.6	0.6	1.0	0.9	0.7
POL						1.0	1.2	1.1	1.2	1.4	1.2	1.0	1.3
PSC						1.2	1.0	0.9	1.1	1.1	0.9	1.3	1.4
SO						0.8	0.8	0.8	0.9	0.7	0.7	1.0	0.8

Moyenne par an sur 5 ans pondérée du nb (C/EC/IR) par thématique

Moy. 5 ans	2023-27	2022-26	2021-25	2020-24	2019-23	2018-22	2017-21	2016-20	2015-19	2014-18	2013-17	2012-16	2011-15
MI						4.0	3.3	4.1	2.5	2.5	4.2	4.0	3.1
POL						3.9	4.7	4.1	4.5	5.2	4.4	3.6	4.8
PSC						3.9	3.2	3.0	3.5	3.5	2.9	4.3	4.5
SO						4.3	4.3	4.3	4.9	3.9	3.9	5.3	4.2

l'équilibre n'est pas très loin